



↘ **PRÉ-REQUIS**

Être âgé de 18 ans minimum.
Être reconnu apte médicalement.
Savoir lire et comprendre le français.

●●●●●

↘ **PUBLIC**

Toutes personnes souhaitant obtenir le CACES® R372M Engins de chantier.

●●●●●

↘ **OBJECTIFS**

Connaître les règles générales et principes d'une conduite d'engins en sécurité.

Être capable d'assurer l'entretien journalier d'un engin de travaux publics.

Savoir maîtriser la conduite des engins de travaux publics de la catégorie visée.

●●●●●

↘ **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Salle de formation équipée.

Matériel audio-visuel, rétro projecteur.

Livrets stagiaires.

Engins de chantier.

Matériel d'exercice d'application sur engins.

●●●●●

↘ **NATURE DE L'ACTION**

Inter et/ou intra entreprise

●●●●●

↘ **ÉVALUATION/VALIDATION**

L'évaluation est assurée tout au long de la formation par des exercices d'application sur les thèmes abordés. Une fiche d'évaluation remise aux participants en fin de stage leur permet d'évaluer à chaud la formation, l'atteinte des objectifs et l'approche pédagogique du formateur.

Une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

●●●●●

↘ **DURÉE**

Selon besoin.

↘ **HORAIRES**

De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

PROGRAMME

LES TESTS CACES® SONT REALISE EN FONCTIONS DE CES ITEMS.

LES CONTENUS DE FORMATION ET DES TESTS SONT PERSONNALISES AUX SPECIFICITES DES DIFFERENTES CATEGORIES D'ENGIN.

Partie théorique

LA NOUVELLE REGLEMENTATION R 372 M

Elle remplace la R 372 sur l'utilisation des engins de chantier.

Son champ d'application est plus large et intègre des nouveaux concepts en matière de prévention des risques professionnels.

Principe :

... « La conduite des engins ne doit être confiée qu'à des conducteurs dont l'aptitude a été reconnue par un examen » ...

Recommandations CNAMTS (R.372M)

Rôle et missions des différentes instances, organismes de prévention, de contrôle.

Critères de sélections des conducteurs d'engins et qualités exigées.

Responsabilités pénales.

CONNAISSANCES DE BASE DU CODE DE LA ROUTE

Identification et connaissance des signalisations.

Connaissance des règles fondamentales liées aux manœuvres particulières.

Connaissance des réglementations applicables aux véhicules.

DEVOIRS ET RESPONSABILITES DES CONDUCTEURS D'ENGIN

Les prescriptions des textes réglementaires applicables.

Les risques spécifiques dus aux travaux en tranchée (pour les engins relevant de ce type).

Les protections auditives.

Les différentes catégories d'engins et les conditions d'utilisation.

Les informations spécifiques à un chantier.

Partie pratique

OPERATIONS DE MAINTENANCE DE 1^{ER} NIVEAU

TECHNOLOGIE ET CONNAISSANCE DES ENGIN

Opérations de prise de poste et la préparation à la mise en route.

Présentation du/des engin(s) et équipement(s).

Fonctions des différents organes.

Essai de fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Opérations de fin de poste.

RISQUES INHERENTS A LA FONCTION

LES REGLES DE CONDUITE

Les règles générales de sécurité.

Les règles particulières de sécurité.

Exercices combinés.

CACES - Cat. 1 : Tracteurs et petits engins de chantier – Mini Pelle jusqu'à 6 tonnes, mini chargeuse, moto basculeur jusqu'à 4.5 tonnes

CACES - Cat. 2 : Engins d'extraction et/ou de chargement à déplacement séquentiel

CACES - Cat. 3 : Engins d'extraction à déplacement alternatif

CACES - Cat. 4 : Engins de chargement à déplacement alternatif

CACES - Cat. 5 : Engins de finition à déplacement lent

CACES - Cat. 6 : Engins de réglage à déplacement alternatif

CACES - Cat. 7 : Engins de compactage à déplacement alternatif

CACES - Cat. 8 : Engins de transport ou d'extraction-transport

CACES - Cat. 9 : Engins de manutention

Contact

CONTROL, 6 rue Etienne Lenoir – 64160 MORLAAS

05 59 62 46 29

contact@sasu-control.fr

www.siro-control.fr

Organisme de formation certifié qualité AFNOR en 2017.

